



HAL
open science

Découverte d'un dépôt de mobilier céramique de l'âge du Bronze ancien, collège Henri-Nans à Aups (Var)

Patrick Digelmann, Romuald Mercurin, Stephen Giner

► To cite this version:

Patrick Digelmann, Romuald Mercurin, Stephen Giner. Découverte d'un dépôt de mobilier céramique de l'âge du Bronze ancien, collège Henri-Nans à Aups (Var). Bulletin archéologique de Provence, 2020, 41, pp.25-34. hal-04364218

HAL Id: hal-04364218

<https://hal.science/hal-04364218>

Submitted on 10 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Découverte d'un dépôt de mobilier céramique de l'âge du Bronze ancien, collège Henri-Nans à Aups (Var)

Patrick Digelmann, Romuald Mercurin et Stephen Giner*

BAP, 41, 2020, 25-34

1. Présentation du site archéologique

Le diagnostic archéologique initié par un projet de restructuration du collège Henri-Nans¹, lieux-dits Notre-Dame et Les Aires, en périphérie nord du village d'Aups (fig. 1), a permis de dégager, sur la terrasse supérieure dans l'angle nord-est de la parcelle prescrite (fig. 2)², deux fosses circulaires bien préservées des travaux agricoles, les fosses 1 et 3³. Seule la fosse 1 a été fouillée. Cette dernière contenait un grand nombre de fragments en céramique modelée de l'âge du Bronze ancien, correspondant à une jarre de grande dimension et à un pot trois fois plus petit, mobilier qu'il nous est apparu opportun de faire partager, les contextes sur le matériel céramique de cette période étant encore relativement peu fréquents en Provence.

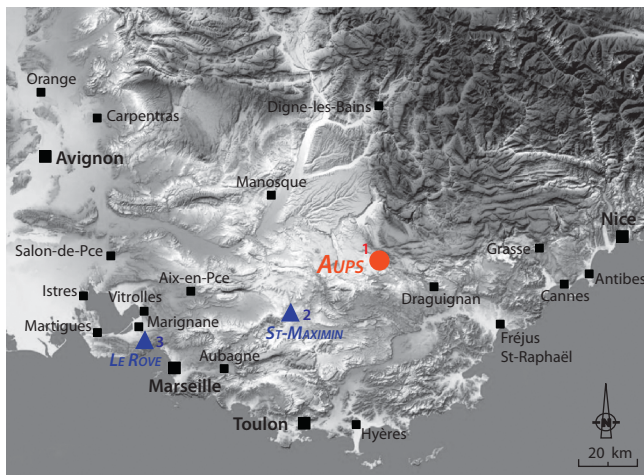


Fig. 1 – Situation d'Aups (1) près de Draguignan. Autres sites donnés en référence dans le texte (2 et 3).

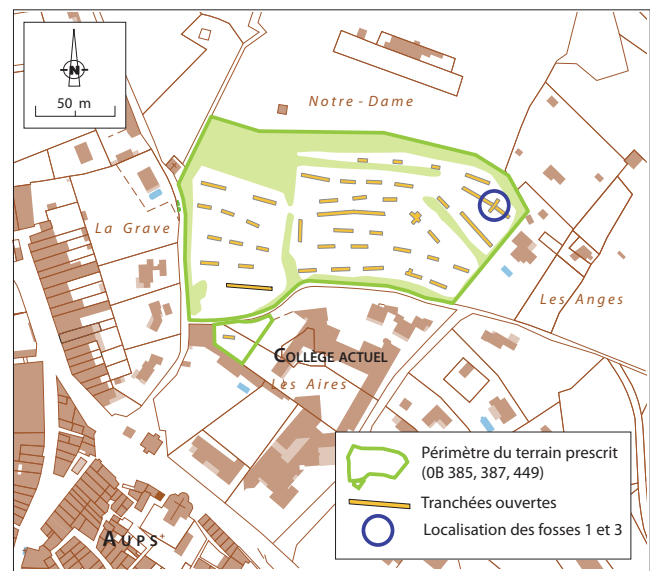


Fig. 2 – Site du collège Henri-Nans. Localisation des fosses 1 et 3 sur le terrain prescrit au nord du village d'Aups.

Ces structures en creux appartiennent à un site sans doute beaucoup plus vaste mais imparfaitement reconnu, en grande partie détruit par un réaménagement d'anciens champs d'oliviers en terrasses labourables à la fin des années 1950 (Digelmann 2018). Devenu par la suite un espace naturel sensible du département du Var destiné à l'exploitation de la luzerne, le terrain va être en grande partie affecté par l'extension du collège.

Bien exposé à une altitude de 532 m, sur le piémont sud-ouest de la montagne des Espiguières qui culmine à 881 m, le site archéologique devait également se poursuivre au-delà de l'emprise de la parcelle évaluée, en remontant la pente en direction du nord (fig. 3). Il est possible

* Patrick Digelmann : Archéologue, Service départemental d'Archéologie, Département du Var, Fréjus, France.

Romuald Mercurin : Archéologue, Service de l'Archéologie de Nice-Côte d'Azur, Nice, France.

Stephen Giner : Géoarchéologue, Service départemental d'Archéologie, Département du Var, Fréjus, France.

1. Équipe de terrain : Albert Conte, Patrick Digelmann, Chérine Gébara ; topographie Stephen Giner et Françoise Laurier. Consulter le rapport « Commune d'Aups, Var. Collège Henri-Nans (Notre-Dame / Les Aires). Rapport de diagnostic archéologique, Service départemental d'Archéologie, Département du Var, Fréjus », 2018, 110 p., déposé au SRA DRAC-PACA.
2. L'extension du collège sur la parcelle B449 qui préservera la terrasse supérieure occupée par les vestiges n'a pas fait l'objet d'une prescription de fouille.
3. La fosse 2 retrouvée dans la tranchée 21 correspond au creusement d'un drain récent, contenant du mobilier d'époque romaine mélangé.



Fig. 3 – Vue d’ensemble du terrain sur les premières pentes de la montagne des Espiguières, avec emplacement du site archéologique.

de formuler l’hypothèse que les divers replats au-dessus du terrain ont été occupés par un habitat dès la fin de la Préhistoire ou au début de l’âge du Bronze, à proximité d’une ancienne source et de zones humides. Si l’on ajoute à cela la découverte des deux fosses, on interprète mieux la dispersion des fragments de céramique modelée sur la totalité du terrain, dans les terres superficielles comme dans les colluvions sous-jacentes : 381 fragments peu caractérisés et deux éclats en silex ont ainsi été recueillis, rien que dans les tranchées ouvertes en contrebas. Non loin de ce collège, l’exploration de plusieurs cavités signalées en direction du nord-ouest (importante grotte de Sainte-Anne) et de l’est (cinq grottes de Saint-Marc) ⁴ n’a pas pour l’instant permis d’attester une présence humaine aussi ancienne dans les environs, faute d’indices matériels.

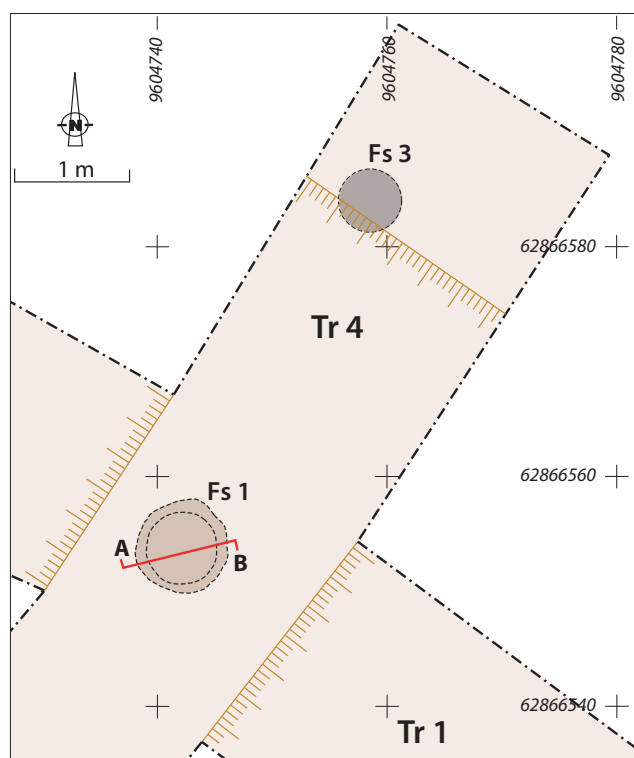


Fig. 4 – Détail des tranchées Tr 1 et Tr 4 avec emplacement des fosses 1 et 3 et indication de la coupe AB.

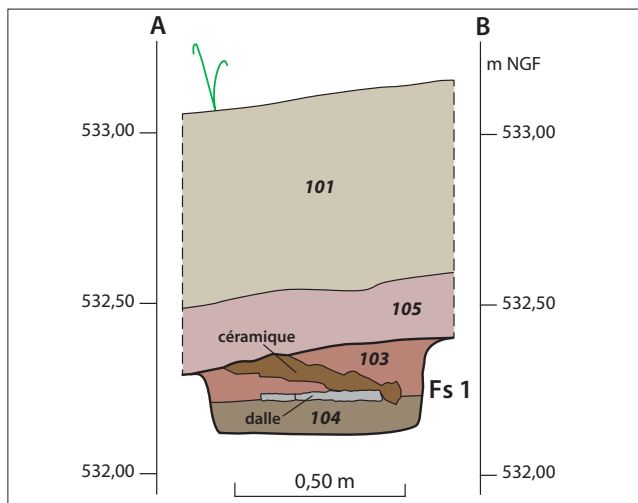


Fig. 5 – Coupe schématique AB de la fosse 1 ; au milieu une dalle calcaire séparant les Us 103 et 104.

Dans la tranchée 1 (fig. 4), la fosse 1 (diam. 0,62 m ; prof. 0,18 à 0,30 m) est apparue à 0,85 m de profondeur, creusée dans un sédiment argileux brun rouge (Us 105, fig. 5).

À environ 3 m de distance de cette fosse, les investigations dans la tranchée 4, ouverte perpendiculairement à la tranchée 1 (fig. 4), ont révélé en remontant le terrain en direction du nord-est, à 0,95 m de profondeur et sous 0,30 m du même sédiment brun rouge, un second creusement, la fosse 3, d’un diamètre de 0,55 m à l’ouverture. Cette structure qui n’a pas été fouillée ne semble pas présenter le même remplissage que la fosse 1 : sa surface très charbonneuse ne laisse apparaître aucun mobilier céramique. Autour de la fosse 3, quelques petits fragments de céramique modelée reposent sans ordre sur une surface compactée et plus caillouteuse, non remarquée dans le cas de la fosse 1.

2. Description de la fosse 1

Conservé intact, le comblement supérieur de la fosse 1 (Us 103) est essentiellement constitué, sur une épaisseur de 0,15 m, des fragments d’une grande jarre écrasée *in situ*, représentant un déversement en forme de cône depuis le rebord ouest (fig. 5). Les fragments empilés ou brisés dans la continuité ont été remaniés sur un petit périmètre, le fond plat de la jarre étant retrouvé retourné au sommet du remplissage (fig. 6, n° 1 ; fig. 7). Dans les interstices, une terre argileuse rouge à marron, semblable à l’encaissant, incluait également des nodules charbonneux prélevés pour des datations. Le remplissage de terre et de céramique a été démonté en douze séquences, la terre étant reversée dans des sacs à part pour tamisage et les 247 fragments de céramique rangés en boîte. Les éléments écrasés de la jarre reposaient sur une dalle calcaire rose veiné, disposée à plat au centre de la fosse. Brisée en deux morceaux encore jointifs, cette dalle, approximativement quadrangulaire (0,32 m par 0,37 m) et aplatie sur les deux faces, présentait une faible épaisseur (de 3,4 à 1 cm) (fig. 6, n° 2 ; fig. 8). Au fond de l’Us 103, une

4. Voir les notices n°s 35 et 36 du rapport de Jean-Marie Michel « Carte archéologique de la commune d’Aups. Rapport de prospection-inventaire, Centre archéologique du Var, établissement de Toulon », 1993, s.p., 40 notices, déposé au SRA DRAC-PACA.

pellicule de terre charbonneuse séparait la céramique de la surface de la dalle. Autour, d'autres fragments du récipient se sont logés entre la dalle et la paroi de la fosse.

Sous la dalle calcaire qui marque une séparation nette dans la fosse, on retrouve la surface compactée du comblement inférieur (Us 104), d'une épaisseur comprise

entre 0,17 et 0,18 m subdivisée en deux niveaux (fig. 5). Le niveau supérieur de l'Us 104 contenait quarante-quatre fragments en céramique modelée à pâte beige, brun clair ou noirci, munis de tétons et de préhensions de deux types, ainsi que des fragments du bord de la grande jarre déjà dégagée dans l'Us 103 (fig. 6, n° 3 ; fig. 9). La moitié ouest du remplissage présentait plutôt en surface une terre grasse et charbonneuse, incluant des nodules blancs (chaux) et du cailloutis. Moitié est, la terre argileuse de couleur marron semblait plus fine. Au centre se trouvait une poche plus densément charbonneuse, autorisant quelques prélèvements.

L'enlèvement de cette couche de céramique a dévoilé un second ensemble de soixante-dix-huit tessons superposés à plat, dont un petit fond plat noirci, également renversé. Ces éléments étaient mêlés à une terre charbonneuse remaniée et de la terre rubéfiée, coincée entre les fragments de panse brûlés remontant contre la paroi. Le nombre de récipients contenus n'a pas été fixé dans l'immédiat, compte tenu de l'état d'extrême fragilité des pâtes. L'ensemble de l'Us 104 a été fouillé en neuf séquences, la céramique étant consolidée sur le terrain puis prélevée dans des boîtes.

Au-dessous, le nettoyage jusqu'au fond de la fosse déjà visible a livré quelques cailloux et pierres calcaires informes, éclatés par l'action d'un feu d'une intensité supérieure à 800°C, certains éléments présentant déjà un processus de transformation en chaux (fig. 6, n° 4). Une température aussi élevée est courante pour les foyers en fosse mais n'a pas laissé ici de traces évidentes sur les parois et le fond de la structure.

Un premier examen de ces pierres n'a pas permis de déceler des empreintes de taille ou d'utilisation (abrasion, percussion, etc.) et, sauf dans un cas, aucun collage d'éclats n'est réalisable, d'où de

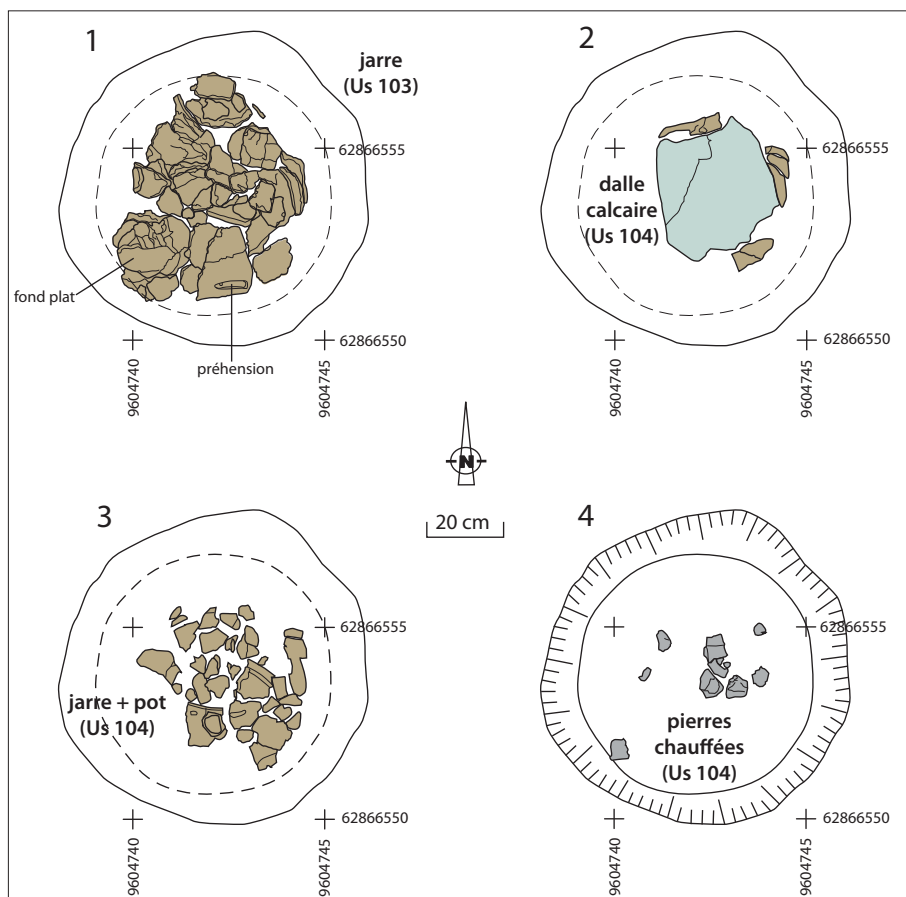


Fig. 6 – Séquences de fouille de la fosse 1. Disposition en plan des fragments de la jarre (1) sur la dalle en calcaire (2), des fragments de la jarre et du pot sous cette dernière (3) et des pierres chauffées au fond de la fosse (4).

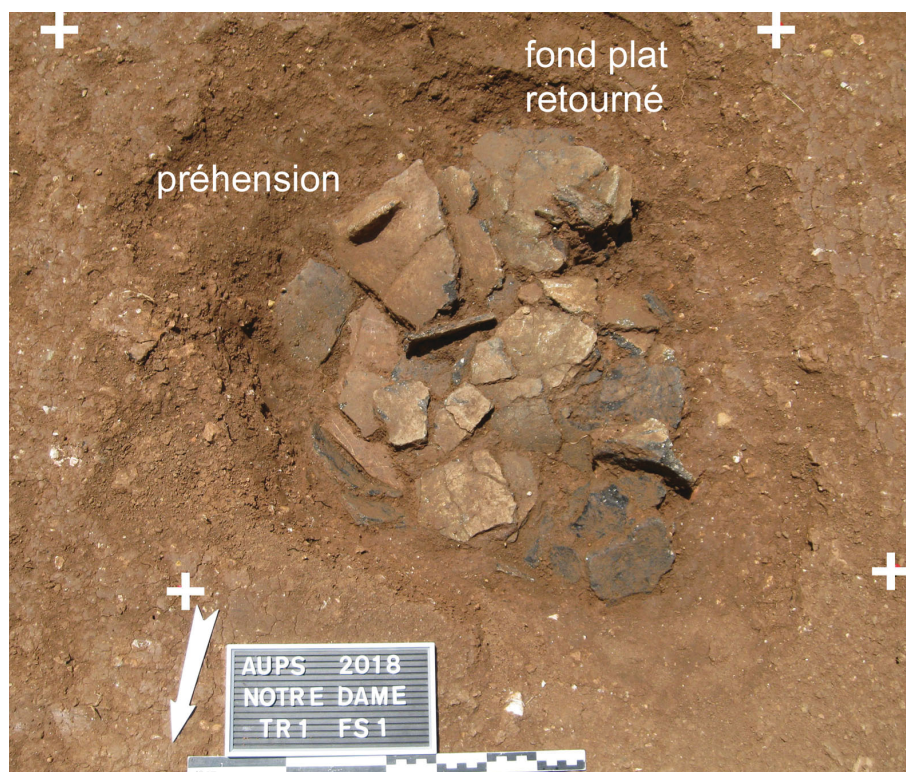


Fig. 7 – Fragments de grande jarre emplissant la partie supérieure de la fosse (Us 103).



Fig. 8 – Dalle calcaire séparant deux dépôts de céramique (Us 103 et 104).



Fig. 9 – Détail des fragments de jarre (bord) et de pot (départ d'anse, bord) comblant la partie inférieure de la fosse (Us 104).

nombreuses lacunes. Un éclat en silex blanc veiné au cortex noirci par le feu, retrouvé isolé, a semble-t-il éclaté à la chaleur. Cette pièce ne paraît pas avoir été retouchée et le reste du nucléus d'où provient l'éclat ne figurait pas dans le contenu de la fosse 1⁵.

Le fond de fosse incluait en outre de la terre marron non rubéfiée, révélatrice d'un remplissage plutôt hétérogène et laissant présumer que le creusement circulaire n'a pas forcément servi de foyer en l'absence de paroi rubéfiée, d'un niveau cendreux et d'un lit de pierres plus important et plus régulier. Cela dit, cette convergence des données vers l'hypothèse d'un remplissage de fosse avec des

éléments passés au feu dans une autre structure de cuisson située à proximité n'est pas confirmée par une fouille des environs immédiats, à commencer par la fosse 3, non fouillée conformément aux instructions du Service régional de l'Archéologie DRAC-PACA. Quelques éléments d'interprétation vont être cependant donnés dans le point 7 du présent article.

3. Consolidation et restitution de la céramique

L'examen de la céramique n'a pas été rendu possible en post-fouille, du fait de la mauvaise conservation de la pâte se désagrégeant au toucher. La majorité des fragments a été soigneusement prélevée de la fosse, la plupart après consolidation avec une solution à base de rhodopas, tandis que les fragments restants ont été retirés collés dans une gangue de terre. La totalité du matériel, répertorié et photographié par séquence (fig. 10), a été ensuite confiée à une restauratrice, Magali Asquier-Dupont⁶, pour nettoyage, consolidation au moyen d'une résine acrylique, et recollage dans un premier temps des éléments clés, afin d'en autoriser l'étude. Le pot contenu dans l'Us 104 a pu être en grande partie remonté et la génération d'un modèle 3D a permis d'en effectuer les coupes sans avoir à manipuler l'objet (fig. 11)⁷.



Fig. 10 – État de la céramique avant traitement en atelier de restauration.



Fig. 11 – Représentation 3D du pot après remontage.

5. Remerciements à Philippe Hameau (MDC, université de Nice) pour l'examen du mobilier lithique.

6. Atelier de *Conservation-Restauration Céramique & Verre Asquier*, avenue Borriglione à Nice.

7. Remerciements à Jean-Antoine Segura (Service départemental d'Archéologie, Département du Var) pour la réalisation du modèle 3D.

4. Examen de la malacofaune (S. Giner)

céramique ont fait l'objet d'un tamisage par flottaison, suivi d'un examen des sédiments et de la malacofaune.

Les sacs de terre de prélèvement séparée de la

En voici le résultat :

US	Séquence	Charbons	Malacofaune (nombre éléments)	Céramique (nombre éclats)	Carpologie	Autres
103	1	Néant	Néant	Nombreux	Néant	Néant
	2	Néant	Néant	Nombreux	Néant	Néant
	3	Néant	Néant	Nombreux	Néant	Néant
	4	Néant	Néant	2	Néant	Néant
	5	Oui	Néant	2	Néant	Néant
	6	Néant	Néant	2	Néant	Néant
	7	Oui	6	3	Néant	Néant
	8	Néant	Néant	Nombreux	Néant	Néant
	9	Néant	Néant	7	Néant	Néant
	10	Oui	11	8	Néant	Chaux
	11	Oui	11	Nombreux	Néant	Nodule ferreux, chaux
	12	Néant	Néant	5	Néant	Chaux
104	3	Néant	Néant	1	Néant	Néant
	6	Néant	Néant	2	Néant	Néant
	8	Oui	7	Nombreux	Néant	Nodule ferreux
	9	Oui	4	15	Néant	Néant
	10	Oui	19	2	Néant	Blocs calcaires, silex brûlé, éclat retouché brûlé
	Divers	Néant	Néant	17	Néant	Néant

Tableau 1 – Examen des sédiments et de la malacofaune.

4.1. Les espèces déterminées

L'examen des coquilles contenues dans les prélèvements de sédiments de six des séquences de fouille a permis d'identifier un certain nombre d'espèces résumées dans le

tableau suivant. Les cinquante-huit éléments ont été autant retrouvés dans l'Us 103 qui constitue le comblement de la moitié supérieure de la fosse 1 que dans l'Us 104 qui en constitue la moitié inférieure :

US	Séquence	Description	Nombre	Espèces
103	7	Sédiment argilo-silteux avec gravillons occupant la partie nord	4 2	<i>Chilostoma sp (a)</i> <i>Poiretia cornea (b)</i>
	10	Sédiment argilo-silteux avec gravillons scellé entre les fragments de jarre et la dalle	2 1 3 4 1	<i>Chilostoma sp (a)</i> <i>Helicidae (?) indéterminé (b)</i> <i>Morlina glabra (c)</i> <i>Poiretia cornea (d)</i> <i>Theodoxus fluviatilis thermalis (g)</i>
	11	Sédiment argilo-silteux avec gravillons autour de la dalle	9 1 1	<i>Chilostoma sp (a)</i> <i>Morlina glabra (c)</i> <i>Poiretia cornea (d)</i>

104	8	Sédiment argilo-silteux avec gravillons mélangé à une première épaisseur de fragments en céramique	3 3 1	<i>Chilostoma sp</i> (a) <i>Poiretia cornea</i> (d) <i>Theodoxus fluviatilis thermalis</i> (g)
	9	Sédiment argilo-silteux avec gravillons mélangé à une seconde épaisseur de fragments en céramique	1 1 1 1	<i>Chilostoma sp</i> (a) <i>Helicidae</i> (?) indéterminé (b) <i>Morlina glabra</i> (c) <i>Poiretia cornea</i> (d)
	10	Sédiment argilo-silteux avec gravillons, charbons et pierres calcaires dispersés au fond de la fosse	1 1 1 16	<i>Chilostoma sp</i> (a) <i>Pomatias elegans</i> (e) <i>Theba pisana</i> (f) <i>Theodoxus fluviatilis thermalis</i> (g)

(a) *Chilostoma sp* : vit sur les roches calcaires en milieu d'altitude, à partir de 600 m.
 (b) *Helicidae* (?) indéterminé : milieu frais et humide.
 (c) *Morlina glabra* : indique un milieu forestier humide et frais correspondant à une altitude d'au moins 500 m.
 (d) *Poiretia cornea* : espèce méditerranéenne de forêts claires, bosquets, buissons sur sol calcaire.
 (e) *Pomatias elegans* : indique un environnement à forêts claires, bosquets et buissons mais avec suffisamment de substrat pour pouvoir s'y enfoncer.
 (f) *Theba pisana* : indique des milieux ouverts et secs.
 (g) *Theodoxus fluviatilis thermalis* : espèce aquatique vivant dans des eaux brassées.

Tableau 2 – Examen des espèces déterminées : coquilles.

4.2. Interprétations des résultats

L'ensemble des coquilles représente des espèces vivant en milieux frais et humides que l'on retrouve au-dessus de 600 m d'altitude ou plus au nord en latitude, bien que nous soyons également en présence d'espèces de milieux ouverts voire secs ainsi que lacustres. Sur sept espèces déterminées, une provient de milieu franchement aqueux (*Theodoxus*), quatre de milieu plutôt humide (*Chilostoma*, *Helicidae*, *Morlina*, *Pomatias*), une de milieu ouvert (*Theba*), et une de milieu sec (*Poiretia*).

La prépondérance des espèces de milieux forestiers, humides et plutôt d'altitude indique un environnement que l'on retrouve dans les zones septentrionales du département, voire dans d'autres régions. Ces espèces vivent dans des environnements assez différents de l'actuel et seraient des indicateurs d'un climat plus frais et plus humide que celui que nous connaissons aujourd'hui, en dépit du fait que la fosse creusée dans l'argile a certainement accumulé et concentré l'humidité et donc attiré les gastéropodes hydrophyles. Ceci pourrait coïncider avec l'instabilité climatique qui caractérise la fin du Néolithique et l'âge du Bronze.

Ce rafraîchissement correspond à des élévations des niveaux des lacs et l'apparition d'étangs, expliquant la forte présence d'escargots de milieu humide (*Theodoxus*). En revanche le peu de représentants d'espèces vivant en

milieu ouvert, voire sec, est très probablement achronique avec des escargots s'enterrant dans des couches antérieures pour passer l'hiver et mourir au cours de leur hibernation.

Des études palynologiques devraient permettre de compléter ce tableau paléoenvironnemental à mettre en relation à la péjoration climatique du subboréal, voyant un rafraîchissement et une augmentation de l'humidité climatique.

5. Datation au radiocarbone

Les résultats des datations au ^{14}C de quelques charbons prélevés dans les Us 103 et 104 indiquent, d'après les deux calibrations qui en sont données par le laboratoire de datation au radiocarbone de Poznań (Pologne), des intervalles chronologiques compris entre 2036 et 1879 av. J.-C. (Us 103), à 93,9 % de probabilité, et entre 1965 et 1754 av. J.-C. (Us 104), à 95,4 % de probabilité (fig. 12).

À ce stade de l'étude, d'après ces datations couplées aux interprétations de la malacofaune, le mobilier retrouvé brisé dans la fosse 1 pouvait soit être attribué à une culture de l'âge du Bronze ancien, soit à la phase la plus avancée du Néolithique final, le Campaniforme. L'étude de la céramique a permis de rattacher ce matériel au Bronze ancien.

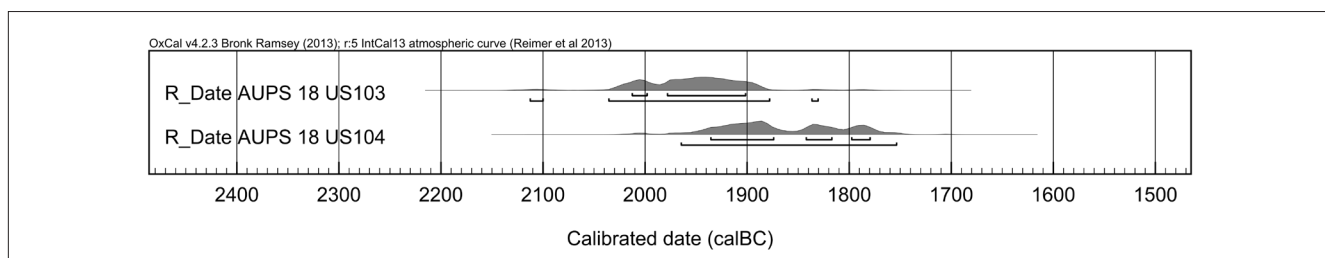


Fig. 12 – Calibration des datations par le radiocarbone de deux échantillons de charbons provenant des Us 103 et Us 104.

6. La céramique de la fosse 1 (R. Mercurin)

6.1. La jarre en tonneau resserré

La totalité des fragments de l'Us 103 et plusieurs fragments de l'Us 104 appartiennent vraisemblablement à un même récipient de grand format (fig. 13). Bien que les opérations de remontage effectuées par Magali Asquier-Dupont n'aient pas permis de trouver de jonctions entre le bord, la panse et le fond plat de ce vase, la prise en compte des critères technologiques permet d'envisager l'attribution de l'ensemble de ces différentes parties à un même récipient. Tous les fragments se caractérisent en effet par une pâte grise dégraissée aux carbonates pilés et des surfaces beiges lissées à la main mouillée. En partie basse, l'aspect de la surface interne est vacuolé.

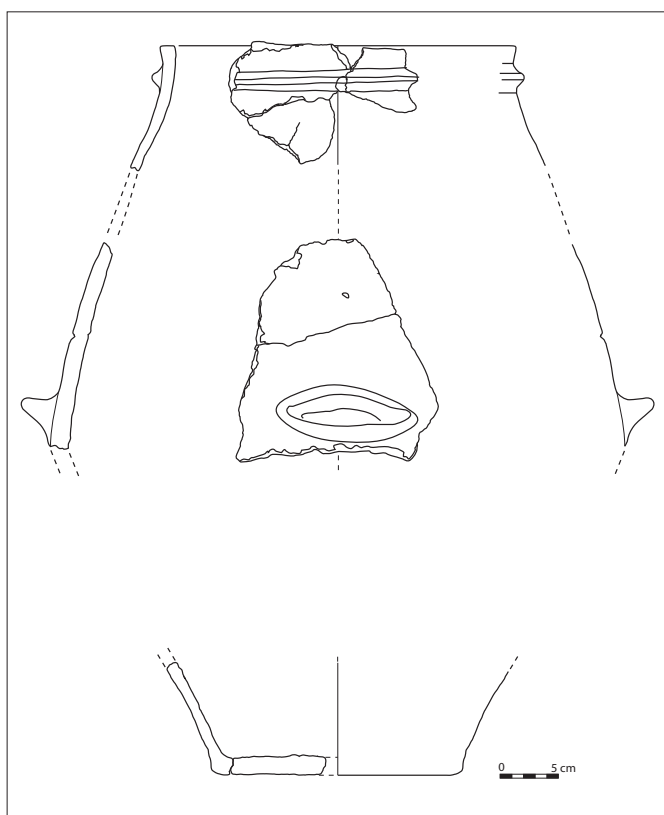


Fig. 13 – Restitution graphique de la jarre à partir des éléments clés (estimation hauteur 60 cm environ ; diamètre ouv. 30 cm).

La restitution proposée permet d'identifier ce récipient comme une jarre à profil en tonneau et ouverture resserrée, dotée d'une lèvre aplatie et d'un cordon lisse triangulaire préoral. Au moins deux languettes sont situées sur le diamètre maximum. Un fragment conservant le départ d'un troisième élément plastique laisse en outre supposer qu'une ou deux autres préhensions aient pu être situées plus haut sur la panse. Le fait que cet élément appartienne à un autre récipient ne peut pas, toutefois, être totalement exclu. Quoiqu'il en soit, la position exacte de ces préhensions sur le vase n'ayant pas pu être déterminée, elles ne sont pas figurées sur la restitution.

Les critères typologiques de cette jarre renvoient de façon générale à la période du Bronze ancien (BA : v. 2200-1650 av. J.-C.). Sa morphologie générale permet de

la rapprocher du type en tonneau resserré défini pour les phases anciennes du Bronze ancien (BA 1et 2) dans le sud-est de la France (Vital, Convertini, Lemerrier 2012, fig. 17). Elle correspond également au type rectiligne resserré de la typologie de T. Lachenal dont la chronologie s'étend sur les phases récentes (BA 3 et 4) du Bronze ancien provençal (Lachenal 2010, type 142). Une jarre de forme compatible, dotée d'un cordon lisse et d'une languette, provient de l'habitat des Pins, à Aubais (Gard), dès le BA 1 (fig. 14, n° 1 : Vital, Convertini, Lemerrier 2012, pl. 36, n° 2).

Pour les phases récentes du Bronze ancien et plus éloignées du département du Var, des spécimens de même délimitation, également dotés de cordons préoraux et de languettes situées sur le diamètre maximum, sont recensés en Basse-Auvergne et dans le Bugey (fig. 14, n° 2 : site de Machal, à Dallet dans le Puy-de-Dôme : Loison 2003, fig. 24, n° 2 ; fig. 14, n° 3 : grotte du Gardon, à Ambérieu-en-Bugey : Vital, Convertini, Lemerrier 2012, pl. 110, nos 1-2). La présence conjointe d'une lèvre aplatie et d'un cordon lisse préoral donne toutefois à la jarre d'Aups un caractère méridional, cette combinaison étant en effet particulièrement fréquente dans le Midi méditerranéen de la France lors des phases anciennes du Bronze ancien (Vital, Convertini, Lemerrier 2012, fig. 24, p. 68 et 79 ; fig. 14, nos 4-5-6).

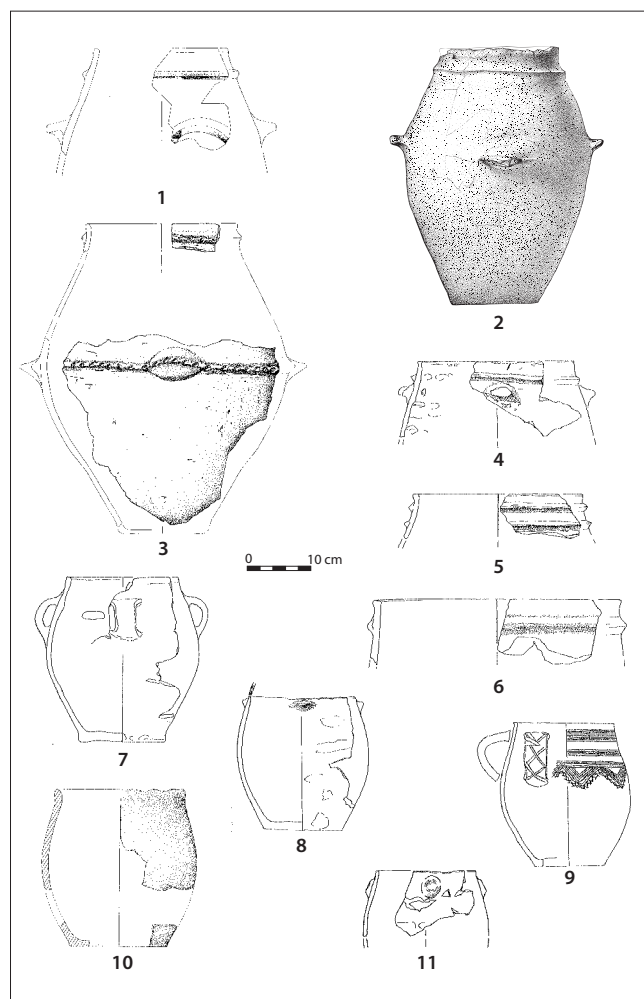


Fig. 14 – Éléments de comparaisons pour les récipients de la fosse 1 (nos 1, 3 à 9 et 11 d'après Vital, Convertini, Lemerrier 2012 ; n° 2 d'après Loison 2003 ; n° 10 d'après Vaquer, Rémicourt 2008).

6.2. Le pot en tonneau convergent

Les fragments du second récipient identifié proviennent du remplissage inférieur de la fosse (Us 104). Ils appartiennent à un pot presque complet (fig. 15) à pâte de couleur sombre et surfaces oxydées brunes à brun orangé, révélatrices d'une cuisson en atmosphère oxydo-réductrice. Les surfaces rugueuses laissent apparaître d'abondantes inclusions de carbonates.

Ce pot à fond plat possède un profil en tonneau à ouverture convergente. Il est muni, sur sa partie supérieure, de deux anses en ruban à arc cintré diamétralement opposées. Ces préhensions alternent avec deux petits mamelons placés sous le bord. Le bord à lèvres arrondie est très irrégulier.

De la même façon que pour la jarre, ce récipient peut être rapproché des formes en tonneau des stades anciens du Bronze ancien du sud-est de la France (Vital, Convertini, Lemerrier 2012 : fig. 13, n^{os} 18 à 29). De bonnes comparaisons sont notamment possibles en Rhône-Alpes-Auvergne avec des exemplaires de la surface 1 du Serre, à Roynac (Drôme : fig. 14, n^o 7), et du site des Vignes, à La Roche Blanche (Puy-de-Dôme : fig. 14, n^o 8), dès le début du Bronze ancien (Vital, Convertini, Lemerrier 2012 : pl. 75, n^o 6, pl. 135, n^o 12).

Toujours au BA 1 mais plus proche d'Aups, un pot à décor barbelé du Camp de Laure, au Rove (Bouches-du-Rhône : fig. 14, n^o 9), possède également un profil comparable (*ibid.* pl. 3, n^o 4) (voir fig. 1, n^o 3). Plus à l'ouest, un

spécimen du Roc d'En Gabit, à Carcassonne (Aude), peut également être rapproché de celui d'Aups (fig. 14, n^o 10 : Vaquer, Rémicourt 2008, fig. 4, n^o 7).

La perdurance de cette forme au BA 2 est attestée en Rhône-Alpes sur le site du boulevard Périphérique Nord de Lyon (fig. 14, n^o 11 : Vital *et al.* 2007, fig. 23, n^o 3).

6.3. Bilan de l'étude

Les caractéristiques typologiques des deux vases issus du remplissage de la fosse 1 plaident pour leur rattachement au Bronze ancien. Les comparaisons disponibles pour le pot orientent plus particulièrement vers les stades BA 1 et BA 2 de la chronologie provençale (respectivement corrélés avec les phases BzA1 et BzA2a ancien de la chronologie nord-alpine). Si la morphologie de la jarre est plus ubiquiste, la combinaison lèvre aplatie / cordon lisse triangulaire préoral peut également constituer un argument pour une insertion aux débuts du Bronze ancien.

Ces constats sont en bonne adéquation avec les deux datations au radiocarbone obtenues sur des charbons des US 103 et 104 (cf. fig. 12), lesquelles se chevauchent dans l'intervalle 1965-1879 cal BC, soit le plus probablement au BA 2 (v. 1950-1850 av. J.-C.).

Sur le plan culturel, les formes en tonneau communes aux deux récipients renvoient préférentiellement à l'aire médio-rhodanienne et à la Basse-Auvergne. Leur présence dans le département du Var illustre et confirme la nette influence, propre au second stade du Bronze ancien,

de la sphère rhodanienne sur le répertoire morphologique du Midi méditerranéen (Lachenal 2010, fig. 219 ; Vital, Convertini, Lemerrier 2012, p. 77 ; Vital 2014, p. 227). En revanche, l'association lèvre aplatie et cordon lisse de la jarre constitue un trait plus proprement méridional et dénote une certaine mixité typologique. Ainsi, les composantes culturelles des deux vases d'Aups s'accordent assez bien avec l'idée plusieurs fois émise que le second stade du Bronze ancien correspond à une phase d'homogénéisation des styles céramiques dans l'axe rhodanien (Vital 2008 ; Convertini *et al.* 2010, p. 77 ; Lachenal 2014, p. 206).

Le petit ensemble de la fosse mise au jour sous le collège d'Aups, certes restreint, permet au total d'étoffer le répertoire des formes du second stade du Bronze ancien en Provence centrale qui, jusqu'à présent, était essentiellement défini à partir du mobilier des sites de la plaine de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (Chemin d'Herbous, Chemin de Barjols, Clos de Roque : Lachenal

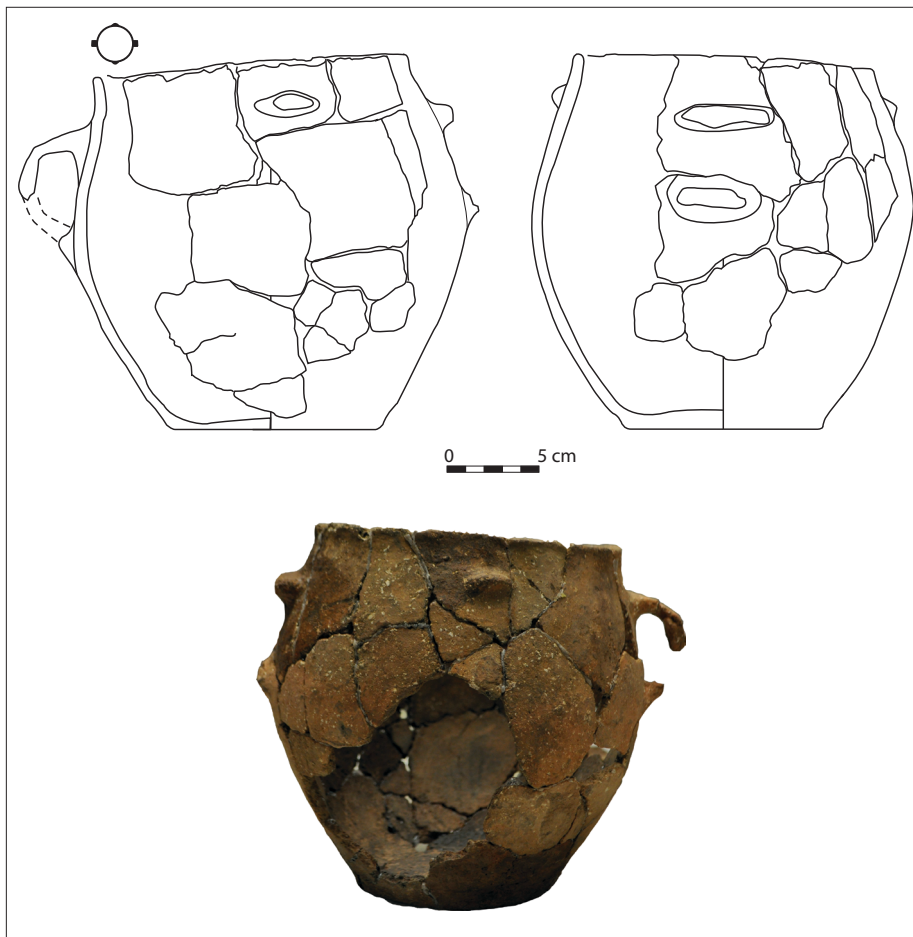


Fig. 15 – Représentation graphique et photographique du pot (haut. 20,5 cm ; diamètre ouv. 17 cm).

2014, fig. 4, n^{os} 1-22 ; Rémicourt *et al.* 2014, fig. 17) (voir fig. 1, n^o 2). La bonne adéquation entre la typologie des vases et les mesures radiométriques lui offre en outre la possibilité de contribuer modestement à la définition même de cette phase chronologique en Provence.

7. Commentaires sur la fosse et la disposition du mobilier

Il reste à revenir sur les points laissés en suspens dans la description de la fosse et de son contenu : la disposition du matériel à l'intérieur du creusement et le rattachement de la structure à une catégorie de fosse.

La séparation en deux des dépôts au moyen d'une dalle indique le scellement d'une première séquence d'utilisation de la fosse (Us 104). De ce fait, le comblement inférieur peut être considéré comme un dépotoir de foyer contenant les restes du pot utilisé pour une cuisson alimentaire, tandis que la partie supérieure du remplissage (Us 103), uniquement constituée par les fragments de la jarre, implique l'usage du même aménagement à d'autres fins. Le fait que le fond entier de la jarre ait été retrouvé retourné sur la panse écrasée en place indique une mise en attente sur la dalle de la poterie en position renversée, afin de la protéger temporairement et dans l'optique d'une nouvelle utilisation. Ce geste de conservation déjà décrit par exemple sur le site du Pâtis 2 à Montboucher-sur-Jabron dans la Drôme, dans un contexte du Néolithique final

(Margarit 2001, p. 123)⁸, pourrait très bien s'appliquer à Aups si une partie du col de la jarre n'avait pas été retrouvée sous la dalle, mélangée aux fragments du pot. La jarre retournée mais incomplète appartient sans doute à la même phase de cuisson que le pot et au même rejet groupé en provenance d'une structure de combustion située aux alentours. Ensuite récupérée bien que lacunaire, la jarre a fini par être abandonnée sur place. Dans le cas du pot contenu dans l'Us 104, les fragments le constituant ont été retrouvés étalés et le fond entier du récipient en position renversée, mais il semble que ce retournement soit ici une coïncidence.

À quel type d'aménagement en creux faut-il rattacher la fosse d'Aups ? L'obturation d'une partie du comblement à l'aide d'une dalle et la disposition renversée de la jarre sur celle-ci pour une éventuelle réutilisation en font une spécificité qui rend la lecture plus complexe qu'il n'y paraît. On ne trouve pas immédiatement des éléments de comparaison d'après la typologie des fosses, cuvettes et structures à combustion du Bronze ancien qui a été établie par l'équipe de fouille du boulevard Périphérique Nord à Lyon (Vital *et al.* 2007, p. 83, fig. 45 ; p. 85, fig. 47).

Sauf à retenir l'hypothèse que ces fouilleurs ont faite sur le recours à un foyer de chauffe des pierres, destinées à être ensuite disposées dans des foyers secondaires pour la cuisson directe (Vital *et al.* 2007, p. 69), on préfère plutôt opter pour une fosse dépotoir. Celle-ci a regroupé quelques pierres chauffées et éclatées, des terres mélangées peu rubéfiées, et des céramiques à la suite d'une unique cuisson d'aliments en récipient.

Crédits iconographiques

Fig. 1 : Infographie Patrick Digelmann (SDA-Var).

Fig. 2 et 4 : Topographie Stephen Giner et Françoise Laurier (SDA-Var) ; DAO Patrick Digelmann (SDA-Var).

Fig. 3 : Cliché GEOVAR photographe.

Fig. 5 et 6 : Relevés Patrick Digelmann et Chérine Gébara (SDA-Var) ; DAO Patrick Digelmann (SDA-Var).

Fig. 7, 8 et 10 : Clichés Patrick Digelmann (SDA-Var).

Fig. 9 : Cliché Chérine Gébara (SDA-Var).

Fig. 11 : Modèle 3D Jean-Antoine Segura (SDA-Var).

Fig. 12 : Diagramme laboratoire de Poznań, Pologne.

Fig. 13 : DAO Patrick Digelmann (SDA-Var) et Romuald Mercurin (SANCA).

Fig. 14 : Infographie Romuald Mercurin.

Fig. 15 : Cliché Patrick Digelmann ; DAO Patrick Digelmann (SDA-Var) et Romuald Mercurin (SANCA).

Références bibliographiques

Convertini *et al.* 2010 : CONVERTINI (Fabien), VITAL (Joël), RODET-BELARBI (Isabelle), MANNIEZ (Yves) – Les occupations du site de terrasse de l'Euze à Bagnols-sur-Cèze (Gard) du Néolithique final au Bronze final 1. *Bulletin de la Société préhistorique française*, 107, 2, 2010, p. 291-329.

Digelmann 2018 : DIGELMANN (Patrick) – Aups. Collège Henri-Nans. BSR PACA 2018, p. 135.

Lachenal 2010 : LACHENAL (Thibault) – *L'âge du Bronze en Provence : productions céramiques et dynamiques culturelles*. Aix-en-Provence : Université de Provence / Centre Camille-Jullian, 2010. 3 vol. (Thèse de 3^e cycle).

8. Nos remerciements à Xavier Margarit qui nous a communiqué ces renseignements.

- Lachenal 2014** : LACHENAL (Thibault) – Chronologie de l'âge du Bronze en Provence. In : SÉNÉPART (Ingrid), LEANDRI (Franck), CAULIEZ (Jessie), PERRIN (Thomas), THIRAUULT (Éric) dir. – *Chronologie de la Préhistoire récente dans le sud de la France. Actualité de la recherche* : actes des 10^e Rencontres méridionales de Préhistoire récente (Porticcio, 18-20 octobre 2012). Toulouse : Éditions des Archives d'Écologie préhistorique, 2014, p. 197-220.
- Loison 2003** : LOISON (Gilles) – *L'âge du Bronze ancien en Auvergne*. Toulouse : EHESS, 2003. 158 p. (Archives d'Écologie préhistorique ; 14).
- Margarit 2001** : MARGARIT (Xavier) – La fosse n° 1 du site du Pâtis 2, Montboucher-sur-Jabron (Drôme). In : Musée et Ville de Valence – *Archéologie sur toute la ligne. Les fouilles du TGV-Méditerranée dans la moyenne vallée du Rhône*. Catalogue de l'exposition "Archéologie sur toute la ligne". Paris : Somogy éditions d'art, 2001, p. 120-123 (Collection Coédition Musée).
- Rémicourt et al. 2014** : RÉMICOURT (Maxime), ANDRIEUPONEL (Valérie), AUDIBERT (Cédric), BARADAT (Audrey), BATTENTIER (Janet), BLAISE (Émilie), BONNARDIN (Sandrine), CAVERNE (Jean-Baptiste) et al. – Les occupations pré- et protohistoriques du Clos de Roque à Saint-Maximilla-Sainte-Baume dans le Var. In : SÉNÉPART (Ingrid), LEANDRI (Franck), CAULIEZ (Jessie), PERRIN (Thomas), THIRAUULT (Éric) dir. – *Chronologie de la Préhistoire récente dans le sud de la France. Actualité de la recherche* : actes des 10^e Rencontres méridionales de Préhistoire récente (Porticcio, 18-20 octobre 2012). Toulouse : Éditions des Archives d'Écologie préhistorique, 2014, p. 523-548.
- Vaquer, Rémicourt 2008** : VAQUER (Jean), RÉMICOURT (Maxime) – La série céramique du Bronze ancien 1 au Roc d'En Gabit, Carcassonne (Aude). *Bulletin de la Société préhistorique française*, 105, 3, 2008, p. 501-516.
- Vital 2008** : VITAL (Joël) – La séquence Néolithique final / Bronze ancien dans le sud-est de la France : enseignements chronométriques et perspectives culturelles. *Bulletin de la Société préhistorique française*, 105, 3, 2008, p. 539-554.
- Vital, Convertini, Lemercier 2012** : VITAL (Joël), CONVERTINI (Fabien), LEMERCIER (Olivier) dir. – *Composantes culturelles et premières productions céramiques du Bronze ancien dans le sud-est de la France. Résultats du Projet collectif de recherche 1999-2009*. Oxford : Archaeopress, 2012. 412 p. (BAR IS ; 2446).
- Vital et al. 2007** : VITAL (Joël), BOUBY (Laurent), JALLET (Frédéric), REY (Pierre-Jérôme) coll. – Un autre regard sur le gisement du boulevard Périphérique Nord de Lyon (Rhône) au Néolithique et à l'âge du Bronze. Secteurs 94.1 et 94.8. *Gallia Préhistoire*, 49, 2007, p. 1-126.